

Conseil Citoyen Bellefontaine / Milan

Séance du 09/03/2023

Sont présent.e.s :

Membres du Conseil Citoyen		
Habitant.e	AICHOUCH	Fatima
Habitant.e	FOUCHE	Renée
Habitant.e	MOUTON	Danielle
Habitant.e	SORRIBES	Patricia
Habitant.e	TORRECILLOS	Chantal
Habitant.e	AZZOUG	Mohamed
Bel Arc en ciel	MANDOLA	Béatrice
AMO / Ligue de l'enseignement 31	VALTON	Myriam

Ordre du jour :

- Préparation de l'AG de l'association de gestion
- Préparation de la contribution du Conseil citoyen aux réunions territoriales de rédaction du nouveau contrat de ville.
- Actualités du quartier
- Questions diverses

> Préparation de l'AG

Les fonds du Conseil citoyen sont gérés par une association de gestion. Une AG ordinaire doit être organisée conformément aux statuts de l'association. Cette AG permettra de présenter les comptes de 2022 et de renouveler le bureau. Cela permettra d'être à jour des obligations statutaires et de pouvoir ainsi redemander les subventions de fonctionnement auprès de la Métropole et de Conseil départemental.

Il est convenu de débiter la prochaine plénière par cette AG.

Mohamed est chargé d'envoyer l'information en indiquant :

« convocation à l'assemblée générale ordinaire de l'AGFCCBM et appel à candidature
L'AGO se tiendra vendredi 7 avril 2023 à 18h15 au centre Alban Minville à Toulouse.

Ordre du jour :

- présentation du rapport financier
- élection du bureau (les membres du conseil citoyen qui souhaiteraient être candidats au bureau sont invités à se faire connaître par mail au plus tard le 6 avril 2023 à bellefontainemilancc31@gmail.com) »

Il joindra un formulaire de procuration à renvoyer également par mail à l'adresse du conseil citoyen.

> L'écriture du contrat de ville

Certains membres du cc ont participé à la première phase de réunions thématiques (qui concernent l'ensemble des QPV de la Métropole) :

Fatima : thématique prévention, médiation et tranquillité publique
Mohamed : thématique accès aux droits
Patricia : Ecologie urbaine et citoyenne.

Fatima fait un retour sur ce qu'elle a ressenti lors de cette participation qui réunit des techniciens, des assos, des acteurs publics... beaucoup de professionnels spécialisés qui travaillent ces questions depuis longtemps. Fatima a eu le sentiment que les habitants étaient écoutés ; qu'ils étaient l'élément nouveau de ces travaux et avaient toute leur place en tant qu'usager quotidien de leur quartier.

L'atelier territorial regroupera Bellefontaine, Milan et Mirail U et se déroulera le 6 avril 2023, de 9h à 12h au Petit Capitole.

Mohamed transmettra les infos s'il a d'autres précisions (ex. nb max de participants issus du CC).
Chantal est intéressée en particulier par la thématique santé / accès au sport.

> Usine d'incinération - suite

-05/03 : Patricia a assisté au compte-rendu sur la concertation DECOSET sur l'avenir de l'usine d'incinération.

L'incinérateur prend actuellement 280 000 tonnes par an. Il faut tomber à 240 000 tonnes par an.

La concertation n'a pas mobilisé un très grand nombre de personnes.

Les ambassadeurs du tri vont être repensés et renouvelés.

Le compte-rendu de la concertation est consultable :

<http://www.decaset.fr/actualites/concertation-consultez-le-rapport-final-de-la-concertation-prealable-237.htm>

Une frise (en annexe de ce compte-rendu) présente les futures étapes.

> Allo Toulouse

Certains commerçants continuent d'utiliser des poches plastiques, ce qui interpelle des membres du CC.

D'autres rappellent qu'il ne faut pas hésiter à interpeller Allo Toulouse et à le faire au nom du CC.

Idem pour les squats, les points de deal, etc.

> A venir

-10 mars : petit déjeuner des partenaires

-19 mars : de 14h à 19h, à A. Minville : L'Ecole et nous fête ses 20 ans.

-Trophée des commerçants prochainement.

-Bus du cœur : dépistages cardiaques pour les femmes. 5,6 et 7 avril, place Abbal.

-18 avril : pré-commission de quartier pour Bellefontaine en prévision du 27 Juin pour la commission de quartier (Bellefontaine-Milan Reynerie et Mirail U)

-le CC aimerait refaire une réunion Police population. Ce serait l'occasion d'informer sur le nouveau commissariat et tout ce qui se fait.

-Le CC aimerait encourager la création d'enseignes «Demandez Angela» sur le quartier.
Cf. Charte en annexe de ce compte-rendu.

> Prochaines réunions du CC :

Calendrier des plénières à venir (à 18h15 au Centre Alban Minville)

Vendredi 07 Avril 2023

Mardi 09 Mai 2023

Mercredi 07 Juin 2023

> Annexes



**SECRETARIAT D'ÉTAT
CHARGÉ DE L'ÉGALITÉ
ENTRE LES FEMMES
ET LES HOMMES ET
DE LA LUTTE CONTRE
LES DISCRIMINATIONS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



En soutien de

HeForShe

Mouvement de Solidarité d'ONU
Femmes Pour l'Égalité des Sexes

CHARTRE D'ENGAGEMENT

Dispositif « Demandez Angela - Ask Angela »

Le dispositif « **Demandez Angela – Ask Angela** »¹ vise à créer **un réseau sûr et solidaire de lieux (bars, hôtels, commerces)** ayant la capacité d'assister et de soutenir des personnes qui se trouvent en situation d'harcèlement. En étant partenaire de ce dispositif, l'établissement s'engage à respecter les 3 principes suivants : principe d'assistance, principe d'information et principe de communication.

- ▀ **Porter assistance et soutenir** toutes personnes² faisant appel au dispositif :
 - En priorité par rapport à ses clients et clientes ;
 - En gardant la personne en sécurité aussi longtemps que nécessaire ;
 - De manière bienveillante, sans jugement ni remarque discriminatoire, et en ne questionnant pas la situation dans laquelle la personne se trouve ;
 - En fournissant un soutien matériel adéquat (prise électrique pour charger un appareil électronique, téléphone, chaise, verre d'eau...).

- ▀ **Informier et impliquer l'ensemble de ses employés et employées** dans la mise en œuvre du dispositif, et ce de manière régulière, pour assurer le respect de ses principes et garantir la qualité de l'assistance.

- ▀ **Communiquer sa participation au dispositif**, de manière visible et durable, au grand public, à ses clients et clientes via les supports de communication du dispositif.

De manière générale, être partenaire du dispositif « **Demandez Angela – Ask Angela** » suppose de ne pas tolérer au sein de son enseigne, sous quelques formes que ce soit, des comportements discriminatoires. Le dispositif est fondé sur des principes de bienveillance, d'inclusion et de solidarité.

Contact : angela@pm.gouv.fr

¹ Mis en place par le Secrétariat d'Etat chargé de l'Égalité entre les femmes et les hommes et de la lutte contre les discriminations, soutenu par HeForShe, le mouvement mondial de solidarité d'ONU Femmes pour l'égalité entre les femmes et les hommes.

² Indépendamment de son sexe, orientation sexuelle, identité de genre, origine sociale, origine géographique, handicap, convictions religieuses, apparence physique et âge.

PROPOSITION DE CONCERTATION AU-DELA DU CONTINUUM REGLEMENTAIRE



*CCSP: Commission Consultative des Services Publiques Locaux
*CSS: Commission de Suivi de Site

Légende

- Dispositifs d'information et de participation digitaux
- Dispositifs de participation physiques
- Dispositifs d'information physiques